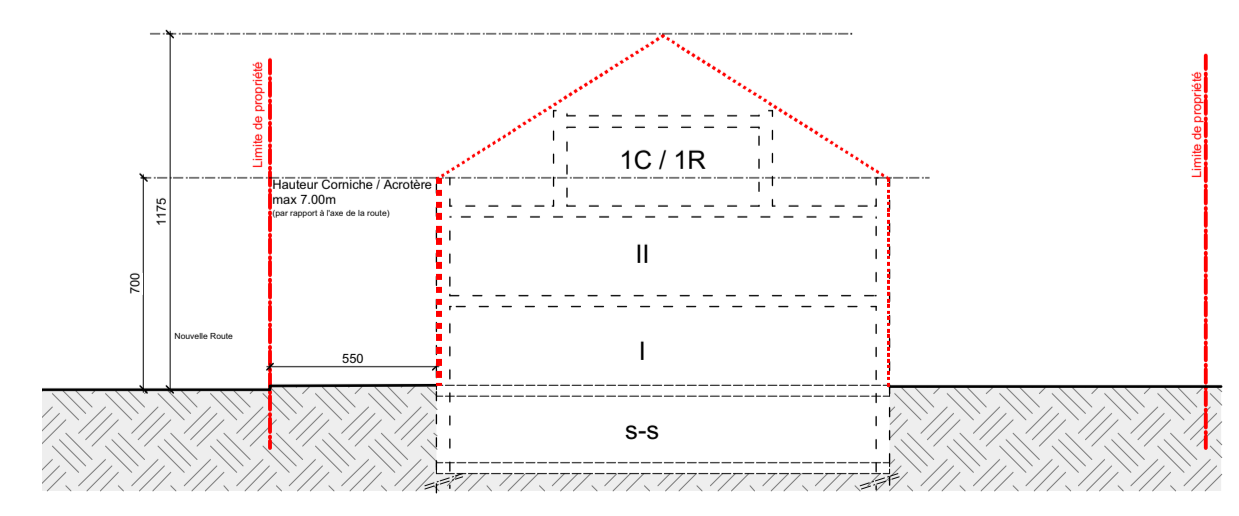
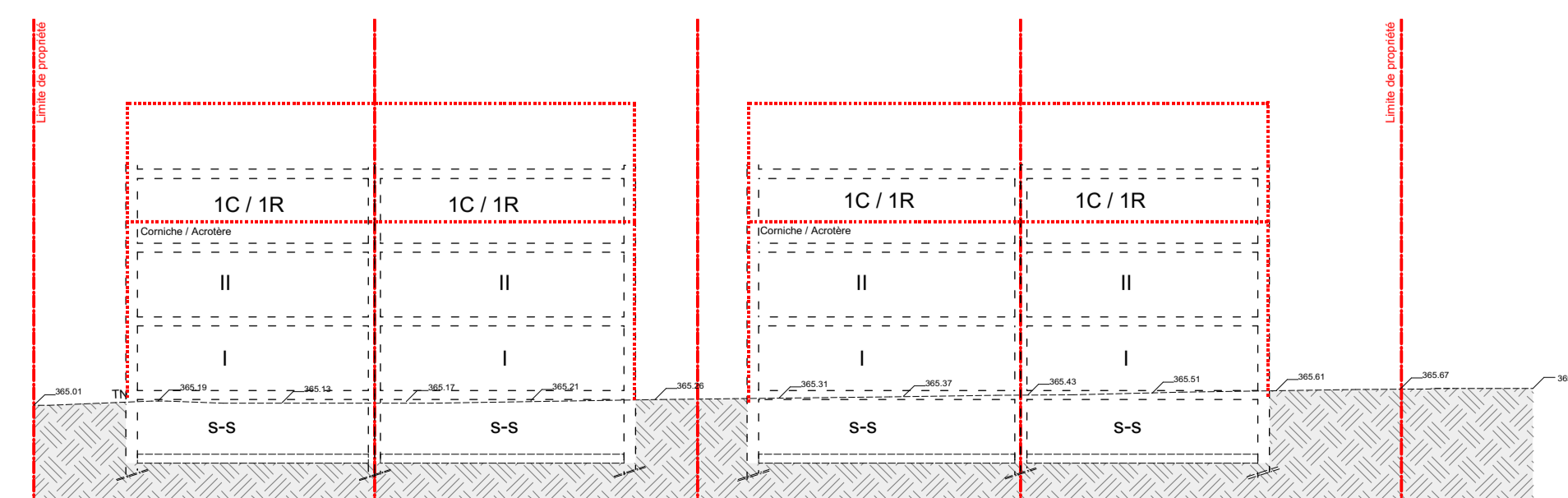




Implantation



Coupe type



Coupe transversale

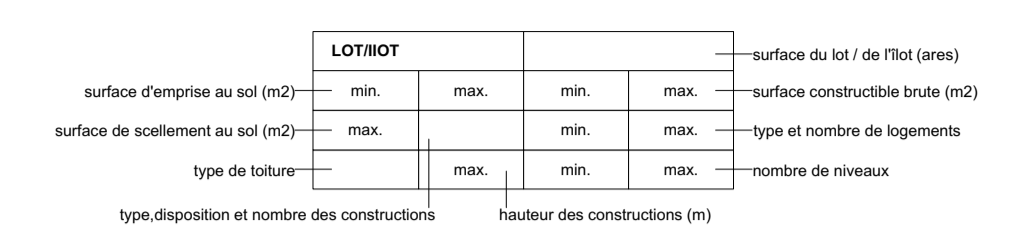
LOT 1				4,508 ares			
-	135.24	-	315.56	-	-	-	-
393.02	1-mj	-	1-u	-	-	-	-
I2(35%-42%) /tp	hc/ha-7m	-	II+1C/1R	-	-	-	-

LOT 2				4,323 ares			
-	129.69	-	302.61	-	-	-	-
281.00	1-mj	-	1-u	-	-	-	-
I2(35%-42%) /tp	hc/ha-7m	-	II+1C/1R	-	-	-	-

LOT 3				4,341 ares			
-	130.23	-	303.87	-	-	-	-
282.17	1-mj	-	1-u	-	-	-	-
I2(35%-42%) /tp	hc/ha-7m	-	II+1C/1R	-	-	-	-

LOT 4				4,355 ares			
-	130.65	-	304.85	-	-	-	-
283.08	1-mj	-	1-u	-	-	-	-
I2(35%-42%) /tp	hc/ha-7m	-	II+1C/1R	-	-	-	-

Légende:



Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- - - terrain existant
- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I,II,III,... nombre de niveaux pleins
- +1,2...R nombre d'étages en retrait
- +1,2...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2...S nombre de niveaux en sous sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- tx(y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
- orientation du faîtage

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute dédié au logement par construction
- x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conservé

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Surface PAP :21a66ca

Construction de quatre maisons jumelées

Parcelles 575/1672 561/1667 561/1669 561/1671 Dahlem

MAITRE DE L'OUVRAGE
PRL sàrl
BP 91
L-4401 Belvaux

ARCHITECTE
MARIANI Tiziana
Rue G.-D. Charlotte, 28
L-4430 Belvaux / Tel: 26 59 41 611

MODIFICATION DU PAP du lieu-dit "Um Weier II"
Procédure allégée

Date: 22.06.2022
Echelle: 1/250

Modification
A.....
B.....
C.....

Plan, coupes

2.001